



**FFFA**

Service émetteur :  
**DTN**

# Réforme des catégories d'âge FA/Flag/Cheer

## TABLEAU DES CATEGORIES D'AGE PAR DISCIPLINE 2014-2015

FOOTBALL AMERICAIN	ANNEE	FLAG	ANNEE	CHEERLEADING	ANNEE	
☐ SENIORS	1989	☐ +17	1989	☐ SENIORS	1989	
	1990		1990		1990	
	1991		1991		1991	
	1992		1992		1992	
	1993		1993		1993	
	1994		1994		1994	
	1995		1995		1995	
	1996		1996		1996	
	1997		1997		1997	
	1998		1998		1998	
☐ U19	1996	☐ U17	1996	☐ U14	1996	
1997	1997		1997			
☐ U16	1999	☐ U15	1999		1999	
2000	2000		2000			
☐ U14	2001	☐ U13	2001		2001	
2002	2002		2002			
☐ U12	2003	☐ U11	2003		2003	
2004	2004		2004			
☐ U10	2005	☐ U8	2005		☐ U11	2004
2006	2006		2006		2005	
2007	2007		2007	2006		
2008	2008		2008	2007		
				☐ U8	2007	
					2008	
					2009	

Suite à l'accord de l'ensemble des participants lors des tables rondes de décembre 2013 à l'Assemblée Générale sur la pratique des jeunes, après consultation des différentes commissions fédérales, et validation par le Comité Directeur de la FFFA du 22 juin 2014, la Direction Technique National édicte la mise en adéquation des catégories d'âge fédérales d'avec celles de l'internationale en vigueur pour toutes les disciplines fédérales et selon leur spécificité.

Pour sa mise en œuvre dès la saison 2014-2015 et au regard des incidences éventuelles sur le développement et l'animation des pratiques au plan local et national, les Commissions Sportives (Football Américain, Flag, Cheerleading) auront un regard bienveillant quant à l'application des obligations liée aux différents cahiers des charges des compétitions, notamment concernant la catégorie U16 (Cadet) en Football Américain.

**Rappel** : chaque compétiteur doit être engagé dans sa catégorie d'âge. C'est à cette fin que des catégories sont mises en place.

Le surclassement reste et doit rester exceptionnel.

**Surclassement autorisé** : 1 année au maximum de surclassement autorisé dans toutes les catégories et uniquement en dernière année de cycle (exemple : U19, en 2014-2015, seul les U19 né en 1996 auront la possibilité d'obtenir un surclassement leur permettant d'évoluer également en catégorie Senior).